

MAUREPAS

mag #85
Avril 2022

 **SOLIDARITÉ**
Ukraine

L'appel de la municipalité et
du Lions Clubs pour aider
les Ukrainiens a été entendu
Page 19





Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

Petits-fils recherche des auxiliaires de vie

Vous avez une formation et 3 ans d'expérience ? Rejoignez-nous !

- Salaire intéressant
- Planning adapté
- Présence de nuit
- Même client
- Réseau national

01 84 27 09 09

17 Rue des Tilleuls
78960 Voisins-le-Bretonneux

rejoindre.petits-fils.com



RÉSEAUX P.4
Tour d'horizon de l'actualité récente sur les réseaux sociaux

ÉDITORIAL P.5
Par Grégory Garestier, maire de Maurepas, conseiller départemental, vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

REGARDS SUR P.6-7
Retour en images sur les principaux faits marquants des dernières semaines

VIVRE MA VILLE P.8-11
Mieux connaître les travaux du conseil des aînés. Un printemps électoral.

GRAND ANGLE P.12-13
Les grandes lignes du budget 2022

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT P.14
Règlement des droits de voirie et redevances pour occupation du domaine public et privé communal

INITIATIVES P.16 - 17
La boutique Le Relais a ouvert ses portes à Pariwest. Le club de plongée est prêt pour l'ouverture du centre aquatique



PORTRAIT P.15
Yann Garot, un jazzman maurepasien

TERRITOIRES P. 19-20
Solidarité avec l'Ukraine. Une nouvelle voie verte avenue de la Villedieu.



INFOS PRATIQUES P.21
Facebook Live. Carnet

EXPRESSION DES GROUPES P.22
La loi prévoit un espace d'expression pour les différents groupes représentés au sein du conseil municipal

CULTURE P.18
Vos rendez-vous à l'Espace Albert Camus



day by day

GRAND MARCHÉ VRAC

ZAC PARIWEST - RUE JEAN PERRIN - 78310 MAUREPAS
TEL : 01 30 51 50 66 PARKING KIABI

FAIRE SES COURSES 100% VRAC À MAUREPAS, C'EST POSSIBLE !

- FRUITS ET LÉGUMES LE POTAGER
- FROMAGERIE/CRÈMERIE TOUT UN FROMAGE
- BOUCHERIE/CHARCUTERIE BOUCHERIE CARDIER
- ÉPICERIE/DROGUERIE HYGIÈNE

PLUS LOCAL, PLUS FRAIS, PLUS VRAC !

A MAUREPAS, IL N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE DE FAIRE TOUTES SES COURSES DU QUOTIDIEN 100% VRAC, EN QUANTITÉ À LA DEMANDE, SANS EMBALLAGE SUPERFLU CHEZ DES COMMERÇANTS LOCAUX ET ENGAGÉS PARTAGEANT LE GOÛT POUR LES BONS PRODUITS.

LES AMOUREUX DU POTAGER APPRÉCIERONT NOTRE RAYON FRUITS ET LÉGUMES QUI FAIT LA PART BELLE AUX PRODUCTEURS LOCAUX ET AUX PRODUITS DE SAISONS. CHEZ CARMEN ET DIDIER, BOUCHER-CHARCUTIER OU CHEZ LUDOVIC LE FROMAGER, VOUS Y TROUVEREZ PRODUITS DE TERROIRS ET CONSEILS AVISÉS. DANS NOTRE ÉPICERIE DAY BY DAY, DES CONTENANTS SONT À VOTRE DISPOSITION POUR RÉALISER TOUTES VOS COURSES AVEC PLUS DE 750 RÉFÉRENCES FABRIQUÉES POUR PLUS DE 70% EN FRANCE.

VENEZ DÉCOUVRIR CE NOUVEAU MODE DE CONSOMMATION RESPONSABLE ! TOUTE L'ÉQUIPE DU « DAY BY DAY GRAND MARCHÉ VRAC » SERA HEUREUSE DE VOUS ACCUEILLIR !

OU NOUS TROUVER ?
RUE JEAN PERRIN
RUE GALOIS
ROND POINT SCHWARTZ
D13

www.daybyday-shop.com
OUVERTURE : DU MARDI AU JEUDI DE 10H À 19H
ET DU VENDREDI AU SAMEDI DE 9H30 À 19H30



MAUREPAS mag
Directrice de la publication : Véronique MILLOT
Rédaction : service Communication, communication@maurepas.fr - 01 30 66 54 90
Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire
Conception graphique : Cithéa - mise en page : service Communication
Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers 95400 VILLIERS-LE-BEL 01 39 33 01 01
Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales
Imprimerie certifiée
Distribution : Ville de Maurepas
Dépôt légal : ISSN 1278-9062
Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas
01 53 92 09 00 contact@cithea.com www.cithea.com

PARRAINAGE CIVIL, TAILLE DES HAIES ET ODEUR DE GAZ

Retrouvez tous les mois une sélection de commentaires, messages et réactions que vous avez postés sur les réseaux sociaux de la ville, ainsi que les réponses apportées.

f FACEBOOK

12 mars 2022
Hélène T.

Bonjour, pourriez-vous me dire si la mairie de Maurepas effectue le parrainage civil ?

Le parrainage civil est un usage non-obligatoire par lequel les parrains et marraines font adhérer l'enfant, de façon symbolique, aux valeurs républicaines. Cette cérémonie laïque constitue un engagement moral d'ordre purement privé, qui n'a aucune valeur juridique et qui n'est donc pas réalisé par toutes les mairies.

La ville de Maurepas réalise bel et bien des parrainages civils. Vous pouvez prendre contact avec le pôle citoyen pour effectuer votre demande et convenir d'une date :

- > Par téléphone : 01 30 66 54 30 ;
- > Par mail : etatcivil@maurepas.fr ;
- > Ou en venant directement en mairie, aux heures d'ouverture.

9 mars 2022
Françoise B.

Habitante de la première heure, je me régale de trotter dans les sentes qui traversent agréablement notre commune. Cependant, certaines sont devenues impraticables parce que les haies des habitations voisines les envahissent. Il en est de même pour certains trottoirs. Serait-il possible de rappeler, dans le prochain bulletin municipal, les devoirs des propriétaires de haies ?

LE SAVIEZ-VOUS ? La coupe des haies est réglementée dans les Yvelines : elles ne doivent ni excéder deux mètres de hauteur, ni dépasser sur la voie publique.

En cas de négligence, vous risqueriez une amende de 1500€, puis 3000€ en cas de récidive !

À noter : Saint-Quentin-en-Yvelines recommence la collecte des déchets verts tous les lundis, en semaine paire, à partir du 4 avril.

Avant d'envisager toute coupe, n'oubliez pas de vérifier si des oiseaux ont élu domicile dans votre haie : la Ligue Protectrice des Oiseaux recommande en effet de limiter la taille des haies et l'élagage des arbres entre le 15 mars et le 31 juillet, période propice à la nidification.



t TWITTER

2 mars 2022
Valérie M.

Bonjour, il me semble qu'il y a une odeur de gaz dans ma rue. Que faire ?

En cas de suspicion de fuite de gaz, chaque minute compte :

> Si l'odeur de gaz est importante, éloignez-vous de l'endroit où vous vous trouvez pour vous mettre en sécurité et contactez les pompiers en téléphonant au 18.

> Si l'odeur est seulement diffuse, vous pouvez contacter la mairie par téléphone au 01 30 66 54 00, aux horaires d'ouverture de l'hôtel de ville, pour qu'un agent des services techniques contrôle votre rue.

AU MOINDRE DOUTE QUANT À VOTRE SÉCURITÉ, LES POMPIERS SONT À APPELER EN ABSOLUE PRIORITÉ.



Grégory Garestier et l'équipe municipale mobilisés pour aider les Ukrainiens.

2022 SERA UNE ANNÉE CHARNIÈRE.

Les 10 et 24 avril prochains, les Français seront appelés aux urnes pour élire leur prochain(e) président(e) de la République.

Au-delà de nos choix personnels, il s'agit d'une étape primordiale dans notre vie démocratique, qui influencera notre modèle de société pour les cinq années à venir.

Comme le prévoit notre Constitution, c'est là un rendez-vous entre la nation et chaque français, et j'encourage le plus grand nombre d'entre vous à voter et à exprimer ses convictions.

De notre côté, nous avons dû cette année boucler notre budget municipal, dans un contexte mondial plus que jamais incertain, avec les répercussions de la crise COVID sur l'économie mondiale et les conséquences de la guerre en Ukraine notamment sur le coût de l'énergie qui entraînent une inflation que la Banque Centrale Européenne estime, à ce stade, à 5,1% pour 2022.

Au-delà de cette inflation qui s'impose à tous, celle-ci se cumule pour les communes aux répercussions de certains mécanismes d'État qui continuent depuis de nombreuses années, à la fois à diminuer nos ressources tout en augmentant nos dépenses obligatoires.

Ainsi, pour Maurepas cette année, si l'on cumule l'augmentation des coûts de l'énergie, la baisse de nos dotations, l'accroissement des prélèvements de solidarité, les revalorisations du SMIC et de certaines filières de la fonction publique, c'est plus d'un million d'euros de ressources en moins auxquelles nous sommes subitement confrontés.

Malheureusement, devant cette situation inédite, malgré les efforts importants de gestion et de réduction de notre dette réalisés depuis 2014, nous sommes contraints, à l'image de ce qui se fera sur

d'autres villes de Saint-Quentin-en-Yvelines, de réévaluer notre taux de fiscalité. À Maurepas, ce sera la première fois depuis 2009. Nous le faisons dans un esprit de responsabilité tout en le maintenant en dessous de la moyenne des villes de notre taille.

Ce choix est incontournable si nous souhaitons maintenir la qualité de nos services publics et poursuivre notre effort de modernisation et d'entretien de notre patrimoine. Cela nous permettra également de doubler la part du budget de notre CCAS consacrée aux plus fragiles pour les aider à faire face à leurs difficultés.

Pour autant, nous poursuivrons notre gestion exemplaire de maîtrise des dépenses publiques en réinterrogeant toujours et encore nos modes de fonctionnement, en étudiant toutes les pistes d'économies possibles notamment en ne renouvelant pas systématiquement les départs de personnels et en travaillant davantage la mutualisation entre services.

Aussi, j'ai souhaité, compte-tenu de la date de notre conseil municipal, retarder de quelques jours la publication de notre magazine afin de pouvoir vous présenter les grandes lignes de notre budget 2022, qui nous permet d'investir dans des projets à même de répondre à vos attentes du quotidien et de préparer l'avenir de Maurepas.

Agir pour vous, en responsabilité
Fidèlement,

Grégory Garestier

Maire
Conseiller départemental
Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

→ **Médaillés du travail**
Lundi 7 mars

Grégory Garestier et les élus du conseil municipal ont salué les habitants distingués par la médaille du travail. La promotion de janvier 2022 comptait 40 Maurepasien(ne)s. Le temps passé en entreprise (20 ans, 30 ans, 35 ans, 40 ans) ouvre droit à une médaille (argent, vermeil, or ou grand or) et une gratification, remises par l'entreprise, ainsi qu'à un diplôme, transmis par la municipalité.



↑ **La Grande dictée** **Dimanche 20 mars**

Près de 140 personnes ont participé à la première édition de « La grande dictée » de Maurepas organisée par la Ville en partenariat avec l'association « Force des Mixités » à la salle des fêtes. Nicole Malaquin, ancienne directrice d'école à Maurepas et Présidente de Maurepas Entraide, a dicté le texte de Sandrine Campese intitulé « Les mots nous rassemblent ».

Les lauréats, répartis en trois catégories d'âge, participeront à la finale nationale, en septembre. Ils ont été félicités par Grégory Garestier, Véronique Millot, adjointe déléguée aux actions intergénérationnelles, et Christophe Journé, conseiller municipal délégué à l'Animation de la ville.

Les gagnants :

- > Laetitia POTIER DUBOIS (11 ans)
- > Yavsou RAZAFIMAHATRATRA (14 ans)
- > Corinne DE CASTRO (adulte)

6



↑ **Journée internationale des femmes**
Mardi 8 mars

La Semaine de l'égalité a été inaugurée au Relais Famille par Grégory Garestier et les élus du conseil municipal à l'occasion de la journée internationale des femmes. Expositions, avec la participation des centres de loisirs, courts-métrages, jeux de société ainsi que des ateliers ont permis de sensibiliser petits et grands à l'égalité entre les femmes et les hommes

↑ **Nettoyage de printemps**
Dimanche 13 mars

C'est sous une pluie fine et continue que les Amis des Bois ont ramassé les déchets, (bouteilles, papiers, canettes, masques, plastiques, chaussures...) qui défigurent notre patrimoine vert. Merci à eux !

→ **Commémoration**
Samedi 19 mars

Grégory Garestier et Véronique Rocher, adjointe au maire, correspondant Défense, ont répondu à l'invitation de la FNACA, en participant à la cérémonie de commémoration du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu en Algérie, au lendemain des accords d'Évian. Le comité local de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Afrique du Nord (FNACA) a également fleuri la stèle de l'allée du Bourbonnais à l'occasion de ce 60^e anniversaire.



Plus de photos et de vidéos sur
Facebook 
Instagram 

7



↑ **Les associations à l'honneur**

Samedi 12 mars

Les deux dernières éditions du Forum des Associations, perturbées par la pandémie, n'avaient pas permis de remercier le monde associatif comme il se doit. Au cours d'une soirée conviviale et festive, organisée à la salle des fêtes, associations et municipalité ont consolidé les liens forts qui les unissent.



← **Vernissage du salon Maurep'Art**

Vendredi 18 mars

À l'Espace Albert Camus, Grégory Garestier et Véronique Rocher, adjointe déléguée à la Culture, au Patrimoine historique et aux Jumelages, ont donné le coup d'envoi de l'édition 2022 du salon Maurep'Art en présence d'Agnès Guillon, l'artiste invitée d'honneur, et des élus du conseil municipal.



Une récente réunion plénière du conseil des aînés, à l'Hôtel de ville.

CONSEIL DES AÎNÉS

Le conseil des aînés permet aux plus de 62 ans de faire des propositions. Le point sur leurs travaux.



Maurepas, les bonnes idées n'ont pas d'âge »

proclamait le conseil des aînés à sa création, en 2017. Cinq ans plus tard, ce qui était une bonne formule est devenue une réalité au quotidien. Le succès est au rendez-vous et cet organe consultatif est devenu un acteur majeur de notre démocratie participative locale.

Tous les membres du conseil sont inscrits dans une commission. Ils se réunissent collectivement, en séance plénière, une fois par trimestre pour faire état de l'avancée des projets. Puis, entre ces trois plénières, se réunissent en groupe, lors des trois commissions thématiques, selon les sujets abordés.

Commission Loisirs-Lien social.
16 membres. Coordinatrice : Maryvonne Jollivet.

Travaux en cours : avis sur le choix du voyage en France subventionné

par l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV), réflexion sur les thés dansants, choix du film pour les séances mensuelles au Ciné7, proposition de contenu pour la lettre trimestrielle « Gardons le lien »

Commission Prévention.
7 membres. Coordinatrice : Marie-France Artis.

Travaux en cours : réflexion sur le maintien à domicile, travail sur les actions menées lors de l'épidémie et les enseignements à en tirer, la question de la dématérialisation des démarches (quel accompagnement pour les seniors en difficulté ?), mise à jour du livret d'information « Aides aux seniors » créé par la commission avant la pandémie.

Commission Cadre de vie.
11 membres. Coordinatrice : Jeanne David.

Travaux en cours : participation au premier bilan de la navette « La Belle Boucle ».

Service Animation seniors :
01 30 66 53 18



Véronique Millot
Adjointe au maire déléguée aux Seniors, aux Actions intergénérationnelles et à la Communication

8 **34**

C'est le nombre de seniors de + de 62 ans qui composent l'actuel conseil des aînés



conseildesaines@maurepas.fr

Cette adresse électronique permet de contacter directement les membres du conseil des aînés pour soumettre réflexions, idées de sorties, propositions d'actions...

RÉUNION PLÉNIÈRE

La réunion plénière permet de réunir l'ensemble des commissions.

Elle est présidée par Grégory Garestier et Véronique Millot, adjointe déléguée aux seniors.



Inscriptions

VIDE-GRENIERS de printemps

La Ville de Maurepas organise son vide-greniers de printemps **dimanche 22 mai** en centre-ville : avenue de Limagne, avenue de Vendée, place Jacques-Riboud, square d'Aubrac (places zone bleue), allée du Bourbonnais, square du Bazois. La manifestation se déroulera de 9h à 18h. Les inscriptions se dérouleront du **11 avril au 13 mai** via la **plateforme MyBrocante**. L'emplacement de 2 mètres linéaires sera facturé 12 € aux Maurepasiens et 18 € aux personnes extérieures à la commune. 3 emplacements maximum seront attribués par dossier.

Pour la jeunesse

FORMATION AU BAFA

Le Tridim, établissement municipal d'accueil de la jeunesse, accompagne les Maurepasiens de 16 à 25 ans dans leur préparation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) : sessions de formation théoriques, stage pratique, aides financières, montage du dossier administratif... Le BAFA permet souvent aux jeunes d'avoir une première expérience professionnelle et constitue la première étape des métiers liés à l'enfance. Il peut ouvrir aussi les portes à des jobs étudiants ou d'été.

Le tarif de la session de formation générale s'élève à 290 €.

La date limite d'inscription est fixée au 15 avril 2022.
La formation se déroulera du **dimanche 1^{er} mai au dimanche 8 mai.**
Renseignements : 01 30 66 53 61 - 06 07 84 80 81
tridim@maurepas.fr



Travaux

Nouvelles places de stationnement

Pour répondre aux attentes des riverains et aux nouveaux usages, la Ville a fait réaliser des places de stationnement supplémentaires :

- 10** dans l'allée des Vosges, lors de la réfection de la voirie menant aux nouveaux logements
- 10** dans la rue Claude-Bernard, devant la résidence Bienville.



Seniors

Séjour ANCV

Un séjour en France de huit jours destiné aux seniors est proposé par le CCAS à un prix très attractif via l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV). Ce séjour convivial est rythmé par des activités et des excursions collectives ainsi que des temps individuels plus personnels. La présentation détaillée et les modalités d'inscription ont été communiquées lors d'une réunion à la salle des fêtes (Pariwest) mercredi 6 avril, à 14 h.

Renseignements :
01 30 66 53 06

Santé

Dispositif mutualiste : « Ma Commune, ma santé »

Une couverture santé accessible et adaptée aux besoins de chacun : tel est le but du dispositif mutualiste « Ma commune, ma santé », porté par l'association « ACTIOM » et soutenu par la Ville.

« Ma commune, ma santé » s'adresse aux personnes qui ne bénéficient pas d'un contrat collectif à adhésion obligatoire.

Il concerne les :

- > personnes sans emploi,
- > personnes retraités,
- > travailleurs non-salariés,
- > employés territoriaux

qui souhaitent améliorer leur couverture maladie complémentaire.

Depuis le 1^{er} décembre 2020, les assuré(e)s ont la possibilité de résilier leur mutuelle dès lors que leur contrat a été souscrit depuis au moins une année. Les permanences ont lieu à l'Espace Solidarité, une fois par mois, sur inscription.

Renseignements : 01 30 66 53 00





ÉLECTIONS 2022

Dans les prochaines semaines, les électeurs sont appelés à désigner le prochain Président de la République et leurs représentants à l'Assemblée nationale.

5

Depuis l'an 2000, le mandat du Président de la République est d'une durée de 5 ans, soit un quinquennat.

10^e

Le département des Yvelines est composé de 12 circonscriptions législatives.

Chacune désigne un ou une député(e). Maurepas appartient à la 10^e circonscription.

Une question ?

Contactez le pôle citoyen

à l'hôtel de ville
01 30 66 54 00



Jean-Michel Lignier
Conseiller municipal délégué à l'État-civil, aux Élections et à la Qualité de l'accueil

A

Maurepas, environ 13 500 électeurs, pour une population de 18 000 habitants, sont appelés aux urnes **les dimanches 10 et 24 avril 2022** pour élire le Président de la République Française et les **dimanches 12 et 19 juin 2022** pour choisir leur représentant à l'Assemblée nationale (député).

Bureaux de vote

Sous l'autorité de l'État, le maire et les agents de la ville sont des acteurs essentiels dans l'organisation des scrutins.

La Ville est principalement chargée des inscriptions sur les listes électorales et de veiller au bon fonctionnement logistique et matériel des bureaux de vote le jour du scrutin.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En tant que chef-lieu de canton et bureau centralisateur, Maurepas reçoit la totalité des bulletins et enveloppes qui seront mis à la disposition des électeurs de tous

les bureaux de vote des 16 communes du canton.

Des pièces d'identité

Les bureaux de vote maurepasien seront ouverts de 8h à 20h, sans interruption. Pour voter à Maurepas, il faut être inscrit sur la liste électorale et pouvoir justifier de son identité. L'absence de carte électorale n'empêche pas de voter mais entraîne des vérifications portant sur le lieu de vote de l'intéressé. Le passage par l'isoloir est obligatoire dans tous les cas afin de garantir le caractère secret et personnel du vote.

« *Tout au long de la journée, les présidents de bureau demandent aux électeurs de participer au dépouillement des bulletins à partir de 20 h* » explique Jean-Michel Lignier, conseiller municipal délégué. « *La participation des citoyens est indispensable à cet exercice démocratique. N'hésitez pas à vous manifester auprès d'eux.* »



13 BUREAUX DE VOTE

- 1- Hôtel de ville - Place Charles-de-Gaulle (rez-de-chaussée)
- 2- Groupe scolaire Agiot - Square de Beaufortin
- 3- École élémentaire Malmédonne - Avenue du Rouergue
- 4- École maternelle Haute-Futaie - Avenue de Touraine
- 5- Espace Albert Camus - Rue de la Beauce
- 6- Groupe scolaire Coudrays - Avenue de Picardie
- 7- École élémentaire Bessières - Rue de Noirmoutier
- 8- Centre de Loisirs Primaire du Bout des Clos - Chemin des Petits Fossés
- 9- École élémentaire Marnière - Avenue du Trégor
- 10- Centre Éducatif et Sportif de l'Agot - Square du Dauphiné
- 11- École Maternelle Marnière - Avenue du Trégor
- 12- Groupe scolaire Friches - Place du Doubs
- 13- École maternelle Chapiteau - Allée des Tilleuls (ex-Liliane de la Mortière)



POUR S'INFORMER

Un service en ligne permet de vérifier son inscription électorale et son bureau de vote depuis chez soi :

www.service-public.fr

Ce site permet aussi de connaître son numéro national d'électeur, de savoir si des procurations sont en cours, de télécharger l'attestation d'inscription sur les listes électorales...

Assesseur

Chaque bureau de vote compte au moins deux assesseurs, désignés par les différents candidats parmi les électeurs du département.

Vous êtes intéressé ?
Faites-vous connaître.

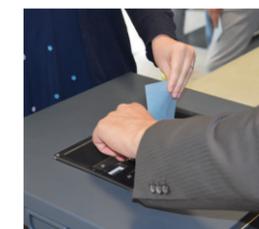
Service des élections
01 30 66 54 34

QUI COMPOSE LE BUREAU DE VOTE ?

Un président, qui assure la police à l'intérieur du bureau de vote, et au moins deux assesseurs. Leur rôle est notamment de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement et de tamponner la carte électorale. Un secrétaire, qui rédige le procès-verbal.

Enfin, afin d'assurer un suivi satisfaisant des opérations de vote, la loi électorale exige qu'au moins deux membres du bureau de vote soient présents en permanence.

Le bureau de vote dispose obligatoirement d'un espace d'affichage (rappelant notamment les pièces d'identité à présenter), une table de décharge à l'entrée du bureau (l'électeur y fait constater son identité et récupère l'enveloppe et les bulletins de vote), un ou plusieurs isoloirs (dont un accessible aux Personnes à Mobilité Réduite), ainsi qu'une table de vote (comprenant en particulier l'urne et la liste d'émargement) et des tables de dépouillement.



MESURES SANITAIRES

Au moment où ce magazine est rédigé, la Ville n'a pas encore reçu la circulaire du Conseil constitutionnel organisant les différents scrutins, notamment pour la partie « consignes sanitaires ». Il va sans dire que toutes les dispositions préconisées par les autorités publiques en la matière seront appliquées à Maurepas.



PROCURATIONS

DE NOUVELLES RÈGLES

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un mandant (celui qui est absent) et un mandataire (celui qui vote à sa place) ne doivent plus obligatoirement être inscrits dans la même commune. En revanche, le mandataire devra se déplacer dans la commune du mandant pour voter.

Pour établir une procuration en ligne :

www.maprocuration.gouv.fr

Les procurations établies de manière traditionnelle (support papier) sont toujours possibles. Se rapprocher de l'autorité compétente. Par exemple, le commissariat de la Police nationale, à Élancourt.



BUDGET 2022

Le conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2022. La loi oblige la collectivité à présenter des recettes et des dépenses rigoureusement à l'équilibre.

12

Lors de sa séance du mardi 5 avril, le conseil municipal a voté le budget prévisionnel pour 2022. Les deux années de crise sanitaire, l'instabilité à l'est de l'Europe et l'inflation sont venues compliquer une situation budgétaire déjà tendue par la baisse récurrente des dotations de l'État. Néanmoins, comme le prévoit la loi, le budget communal s'équilibre en recettes et en dépenses à 47,7 millions d'euros.

Hausse des matières premières

La dotation globale de fonctionnement (DGF) que l'État verse annuellement à Maurepas a été divisée par 9 au cours de ces 7 dernières années alors que les contributions financières de la ville aux mécanismes d'État (les 2 fonds de péréquation entre communes et

pénalité SRU) ont été multipliées par 3. Les revalorisations du SMIC et le dégel annoncé du point d'indice des fonctionnaires sont de bonnes nouvelles pour les agents mais représenteront un gros effort budgétaire pour les villes. La crise sanitaire, l'inflation (plus de 5,1% selon la BCE), la situation en Ukraine, les coûts des énergies et des matières premières ont et auront encore d'importantes répercussions financières.

Dans ce contexte inédit, les élus ont été contraints de prendre une décision qu'ils n'avaient pas prévue : une hausse de 3 points de la taxe foncière, le dernier levier fiscal encore en leur possession.

Les impôts n'avaient pas augmenté à Maurepas depuis 13 ans. Un

exploit quand 8 des 12 villes de Saint-Quentin-en-Yvelines ont augmenté les leurs depuis 2014. Rappelons que cette stabilité fiscale avait été obtenue grâce à d'importantes économies de fonctionnement avec une vigilance de tous les instants sur les frais de fonctionnement (-12%) et sur les emplois (-85,5 temps pleins).

Depuis 2014, la commune a particulièrement veillé à réduire son niveau d'endettement. Ainsi, à la fin de l'année 2014, l'encours de la dette s'élevait à 6,3 millions d'euros (soit un ratio de remboursement de 4,6 ans). Aujourd'hui, la situation présente une dette réduite de moitié à 3,1 millions d'euros (soit un ratio de remboursement de moins d'un an).



Laurent Burçon
Adjoint au maire délégué aux Finances, à la Commande publique, à la Vie scolaire et à l'Enfance.

Ce très faible niveau d'endettement garantit la capacité à investir pour répondre aux besoins des générations futures.

Maintenir le cap

« Ce budget est conçu avec prudence dans une véritable démarche de prospective et de programmation pluriannuelle. Et il nous permet aussi de maintenir le cap pris en 2014 et confirmé en 2020 » explique Laurent Burçon.

Moderniser Maurepas pour en faire une ville où il fait bon vivre demeure l'objectif de Grégory Garestier et de son équipe municipale. Il est donc bien évident que **le niveau de qualité des services sera maintenu pour toutes les générations. C'est l'un des points forts de notre commune.**

Le programme d'investissement permet de poursuivre la remise en état du patrimoine communal tout en limitant son empreinte écologique dans le cadre de la politique de transition écologique : installation d'éclairages LED, travaux de rénovation thermique, d'étanchéité, changement des huisseries...

Les actions engagées en faveur de la biodiversité vont même s'accélérer avec notamment la végétalisation de l'ancienne cour de la maternelle Villeparc pour la rendre accessible aux enfants de la nouvelle crèche.

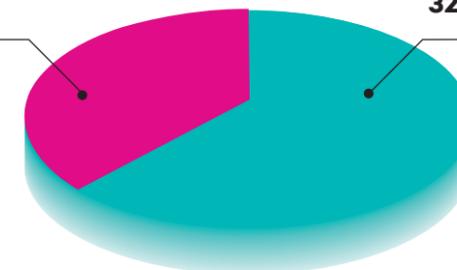
Pour le développement de la pratique du sport loisirs, de nouveaux aménagements vont intervenir, notamment au stade du Bois (réfection de la piste d'athlétisme) et dans l'éco-quartier (création d'un espace sportif).

Enfin, **la Ville poursuivra la réalisation des projets structurants.** Parmi ceux-ci, on peut notamment citer l'ouverture du centre aquatique intercommunal, les reconstructions de la halle du marché et du centre de loisirs primaire au village ou encore les réhabilitations des écoles du centre-ville.

Plus que jamais, Maurepas demeure une ville en mouvement, préparant l'avenir et responsable dans sa gestion.

Investissement
15 539 223 €

Fonctionnement
32 161 083 €



47 700 306 €

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2022



229 000 €

C'est le montant de la subvention aux associations, maintenu au même niveau que les années précédentes



Le Centre Communal d'Action Sociale va doubler ses enveloppes d'aides

« énergie », « alimentaire », et « secours d'urgence ».

Le montant total de la subvention s'élève à 490 000 €

13

DGF : - 99 %

En 7 ans, la Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'État, a été divisée par 9.

Montant 2014 : près de 3 millions d'euros
Montant estimé pour 2022 : 22 119 €



SRU : 238 000 €
Malgré les importants efforts de construction de logements, Maurepas doit payer 238 000 € d'amende !

Il est à noter que si nous ne réalisons pas nos obligations triennales le montant pourrait être multiplié par 5.

DOMAINE COMMUNAL

Les occupations privatives du domaine public ou privé communal, temporaires ou permanentes, sont soumises à la perception de droits de voirie depuis le 1^{er} janvier 2022



Pour la bonne gestion du domaine public et privé communal, conformément à la loi, en accord avec les pratiques de SQY, il a été décidé d'en préciser les conditions d'occupation et de percevoir une redevance pour chaque occupation.

Dans le cadre de travaux réalisés sur le territoire de la ville de Maurepas, les sociétés intervenantes effectuent des demandes d'occupation du domaine public et privé communal. Ces demandes peuvent consister en :

> **une demande de permission de voirie.** Par exemple les kiosques à journaux, les canalisations, les palissades de chantier enfoncées et scellées dans le sol de la voie publique, l'installation de mobilier urbain (bornes, panneaux...), la création d'un branchement particulier à l'assainissement communal ou départemental, la création d'un bateau d'accès à une propriété privée, etc.

> **une demande de permis de stationnement.** Par exemple la pose de bennes, baraques ou sanitaires de chantier, la pose de barrières sans scellement au sol, la pose d'échafaudages, l'installation de jardinières ou d'étals, etc.

> **Sont exonérés du paiement des droits de voirie** les occupations contribuant directement à la conservation du domaine public ou privé communal ainsi que les occupations par des associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général. Les occupations effectuées sans autorisation donneront lieu à une taxation d'office. Cette redevance sera appliquée sans délai à la première constatation par les agents de la police municipale ou par tout agent assermenté.

Pour tout savoir sur les tarifs :

maurepas.fr (maurepas pratique/règlement des droits de voirie)

LE SAVIEZ-VOUS?

« Zéro déchet » au jardin : c'est possible!

Le mois d'avril est le moment idéal pour renouveler le paillage sur vos massifs ou votre potager. Au printemps, le jardin fournit de nombreuses sources de matière verte à utiliser comme paillis (tontes, tailles, orties, feuilles de consoude, résidus végétaux divers). En plus de limiter la perte d'eau et de réguler la température du sol, ces matières vont, en se décomposant, alimenter le sol en éléments minéraux.

Pour ne plus avoir à ramasser le gazon lors d'une tonte, vous pouvez aussi pratiquer le mulching (ou herbicyclage). Cette pratique consiste à laisser sur place l'herbe finement coupée, pour nourrir le sol et rendre votre gazon plus vert.

Vos déchets de tonte pourront également alimenter votre composteur en matière riche en azote.

Ces pratiques sont largement adoptées pour l'entretien des espaces verts communaux.

Source : Mon jardin zéro déchet - ADEME www.ademe.fr



(Photo ADEME)

MINI-BIO

1973 : habite à Maurepas depuis sa naissance

1988 : la batterie change sa vie

2015 : création du trio Seïmani

2020 : CD 9 titres chez « Jazz et Poésie »

2022 : concerts : en février au Sunset à Paris ; en décembre à l'Espace Albert Camus à Maurepas



En flashant, ce QR Code, découvrez un extrait du concert au Sunset

Retrouvez SEÏMANI SUR

Youtube Facebook

Yann Garot

Jazzman maurepasien

FINESSE PERCUSSIVE

Des années d'apprentissage et de pratique lui ont été nécessaires pour canaliser son énergie et la transformer en musique.

I faut du temps. Et du talent. Et aussi du travail pour parvenir à maîtriser toutes les techniques qui permettront d'insuffler au moindre « tchac », ou « boum », ou « zing » toute la musicalité nécessaire. Il se dit que le bon batteur est un peu architecte, un peu maçon. « La batterie et les percussions assurent l'assise rythmique, les fondations de l'édifice. Et en fonction du matériel que vous tenez entre vos doigts (fagots, balais...), vous ferez sonner l'instrument de mille façons différentes. Vous êtes capable de nuancer à un point inimaginable. Il y a tellement de subtilités... » explique Yann Garot. Il y a vingt ans, si vous aviez dit

au Maurepasien Yann Garot qu'il participerait au 40^e anniversaire d'un des temples parisiens du jazz, il n'est pas certain qu'il vous aurait cru. Et pourtant, c'est bien ce qui est arrivé au trio Seïmani, dont il est le batteur, mardi 1^{er} février 2022, lorsqu'aux côtés d'Émilio Antuofermo à la guitare et à la composition, et de Manu Tovski, à la basse et au clavier, il a joué au Sunset, au cœur des Halles. « En trio, quand c'est à toi de « parler », il faut que tu sortes ton monde. C'est exigeant, comme formation. Moins vous avez de musiciens, plus vous travaillez sans filet. Il faut trouver de la matière, occuper le temps et l'espace. » Le trio Seïmani se produit une vingtaine de fois dans l'année.

Pour Yann Garot, le déclic est intervenu à l'adolescence, lors de son face-à-face impromptu avec une batterie. « Il y a clairement eu un avant et un après. J'ai su au fond de moi qu'une partie de mon existence passerait désormais par cet instrument. » Ce professeur d'éducation physique en collège enseigne également la musique au sein de l'association maurepasienne « Jazz et Poésie ». « En tapant sur la grosse caisse, la caisse claire, les cymbales, les tom..., j'arrive à captiver les gens. C'est le côté magique de la batterie. » Un phénomène dont Yann Garot dit qu'il n'a pas encore percé le mystère... Mais explique-t-on l'émotion ?

Nouveau

ENTRÉE DE BONNES « SECONDES MAINS »

Le Relais ouvre une boutique à Pariwest avec des petits prix pour tous.



A Pariwest, derrière Kiabi, la coopérative du mouvement Emmaüs propose des vêtements et chaussures qu'elle collecte, trie et revalorise dans un magasin de 300m² ouvert avec le soutien de la Ville de Maurepas et le concours des communautés Emmaüs du département.

Installée dans un décor « 100% récup » grâce aux communautés Emmaüs des Yvelines, la boutique offre un large choix de vêtements de seconde main en parfait état. Il y a en a pour tous les goûts et toutes les tailles : femmes, hommes et enfants.

Pour toutes les bourses aussi avec :

- > une offre petits prix : les clients pourront composer des lots de 5 articles pour 15 euros en mélangeant au choix hauts et bas femmes et hommes de la catégorie « petits prix ».
- > une offre très attractive pour les familles avec 5 vêtements enfant pour 10 €.
- > et des vêtements de belles marques estimés à un quart de leur prix neuf !

« L'ouverture de ce nouveau lieu a pour vocation de lutter contre la précarité en permettant la création de 5 emplois locaux pour des personnes éloignées de l'emploi. Pour favoriser le réemploi, il sera possible, comme dans toute communauté Emmaüs, d'y donner des vêtements, des chaussures ainsi que d'autres objets (livres, décoration, petits meubles...) » explique Diane Joly, responsable des boutiques.

Ouvert du lundi au samedi, de 10h à 19h, le dimanche, de 10h à 18h.

EXPOSITION

Ateliers du Mercantour

Du 7 au 13 avril, l'Espace Albert Camus (allée de la Beauce), accueille l'exposition des Ateliers du Mercantour, tous les jours de 14h à 18h.

L'association d'encadrement d'art fête cette année les 40 ans de sa création. Pas moins de 180 adhérents vont donc exposer environ 250 réalisations. Tous les thèmes, du plus classique au plus fantaisiste, seront abordés, toujours avec la plus grande créativité en se souciant des détails.

Entrée libre
Vernissage samedi 9 avril à 18h30

NOUVEAU

Fabien Traisnel, photographe

Nouvellement installé dans la commune, Fabien Traisnel exerce l'activité de photographe depuis 2019. Il est diplômé de l'école de photographie EFET, à Paris (cursus Bachelor intensif).

Pour le contacter :
06 50 22 82 24 - traisnel.fabien@gmail.com
Et pour découvrir ses réalisations :
www.fabientraisnel.com



(Photo DR.)

Association

CLUB DE PLONGÉE

Le Club de Plongée de Saint-Quentin-en-Yvelines (CPSQY) est de retour à Maurepas après 7 ans d'absence



(Photo CPSQY.)

C'est dans le bassin sportif du futur centre aquatique Castalia des villes d'Élancourt et de Maurepas, en septembre 2022, et pour fêter ses 40 années d'existence à Maurepas, que le Club de Plongée de Saint-Quentin-en-Yvelines (CPSQY) reprendra ses activités : plongée sous-marine, apnée, nage avec ou sans palmes.

Vous pourrez découvrir et/ou vous former à ces activités fédérales, ou les pratiquer en loisirs, les mardis et jeudis en soirée lors des 2 créneaux dédiés au club.

Ces activités sont aussi pratiquées en milieu naturel (lac, mer, rivière en France ou à l'étranger) et en fosse spécifique (profondeur 20m) pour la plongée et l'apnée.

L'adhésion au club nécessite de remplir une fiche d'inscription, à laquelle seront joints les documents et le paiement demandés, soit au secrétariat du CPSQY ou aux forums des associations de Maurepas et d'Élancourt, début septembre 2022.

En devenant adhérent(e) du club, vous serez licencié(e) à la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (FFESSM).

Retrouvez sur internet toutes les informations sur les modalités d'adhésion, l'agenda des activités, les contacts...

www.cpsqy.com

ASSOCIATION

Agiot loisirs

Agiot Loisirs propose de nombreux cours au CESA, pour enfants et adultes. L'association fêtera ses 50 ans d'existence en 2023. La saison 2022 se terminera avec 3 rendez-vous majeurs, ouverts à tous :

> Le 2^e Trophée de Paris-Issy, le 14 mai au palais des sports d'Issy-les-Moulineaux. Cette compétition internationale de danse sportive est un vrai spectacle, qui permet de découvrir un sport exigeant s'adressant aussi bien aux adultes qu'aux enfants. 3 couples Maurepasiens (2 couples adultes et 1 couple ado) représenteront Agiot Loisirs.

> Le 11 juin, un gala rassemblera les danseurs au Prisme, à Élancourt.

> Une soirée spéciale rock clôturera la saison, à l'Espace Albert Camus le 2 juillet. Elle rassemblera aussi bien des amateurs de bonne musique que des danseurs autour de l'orchestre féminin « The Jallies ».

Semaine portes ouvertes, du 20 au 24 juin, au cours de laquelle chaque personne pourra essayer gratuitement toutes les disciplines.

www.agiot-loisirs-maurepas.com



(Photo Agiot Loisirs.)

Les champions Maurepasiens qui s'illustrent régulièrement en compétition comme par exemple à Rouen au mois de mars.



Le Conservatoire propose un concert dédié aux percussions.

(Photo DR.)

Avril 2022 à Maurepas

LE PLEIN DE SPECTACLES

Au Café de la Plage, à l'Espace Albert Camus et au Conservatoire, le public a rendez-vous avec la culture sous toutes ses formes.

Le riche programme concocté par les équipes pédagogiques et administratives du Conservatoire à l'occasion des 50 ans de la création de l'établissement d'enseignement artistique se poursuit avec 2 rendez-vous :

► Scène ouverte : **mercredi 13 avril**, à 18h30, au Conservatoire (rue de la

Beauce). Les apprentis musiciens et comédiens, avec leurs professeurs, explorent le thème de l'humour.
Entrée libre.
conservatoire@maurepas.fr

► Percussions en concert : **jeudi 21 avril**, à 20h, au Café de la Plage (rond-point Jean-Moulin). Concert des classes de batterie, percussions et djembé.
Entrée libre.
conservatoire@maurepas.fr

L'Espace Albert Camus (rue de la Beauce) accueillera une conférence du Maurepas Club **jeudi 7 avril**, à 14h.

Le thème retenu pour l'avant-dernier rendez-vous de la saison : « Gabrielle Chanel dite Coco Chanel ».
Entrée libre.

Vendredi 15 avril, à 20h30, c'est une valeur sûre de l'Espace Albert Camus qui occupera la scène : « Catch d'Impro ». Encadrés par un arbitre qui s'octroie tous les pouvoirs, deux équipes de deux improvisateurs catcheurs s'affrontent dans un combat théâtral sans merci. Bonne ambiance garantie !
resa.camus@maurepas.fr
www.kiosq.sqy.fr

Samedi 16 avril

DU POIL DE LA BÊTE

Avec ce concert pour le jeune public, dès 3 ans, Hugo Barbet reste fidèle à ses valeurs artistiques : s'amuser, chanter, danser et apprendre par la même occasion. Le temps d'une nouvelle production, il entraîne les enfants à se laisser aller dans les rythmes et mélodies du monde. Il aborde des sujets importants tels que le respect, l'environnement, la découverte... Chaque chanson est une histoire à part entière dans laquelle l'enfant peut se projeter : des flamants roses avec qui prendre la pose, une sortie scolaire, le monde sous-marin, et tant d'autres... De façon ludique et douce, le concert est aussi une initiation à l'écoute musicale : reggae, rock, blues ou samba !

Samedi 16 avril - 16h - Espace Albert Camus
resa.camus@maurepas.fr - www.kiosq.sqy.fr

(Photo DR.)

18



SOLIDARITÉ UKRAINE

Les Maurepasiens ont répondu à l'appel de la municipalité et du Lions Clubs en apportant des dons pour aider les Ukrainiens.

19

23 M³
C'est le volume total des dons collectés
à Maurepas en 6 demi-journées



Offres d'hébergement
À la demande de la préfecture, la Ville recense les offres d'hébergement gratuites de ressortissants ukrainiens.
www.maurepas.fr



Concert
Samedi 9 avril à 18h
église Notre Dame
Entrée libre, dons en faveur de l'Ukraine



« Il est de notre devoir moral et humanitaire de nous mobiliser » : c'est par cet appel à la solidarité que

Grégory Garestier et son équipe ont initié la collecte de dons en faveur des Ukrainiens. La municipalité et le Lions Clubs, représenté par Nicole Malaquin, ont uni leurs énergies pour proposer des permanences début mars, dans les locaux de l'ancienne trésorerie.

Pas moins de 23 m³ de dons ont été apportés. Il a été demandé des denrées alimentaires non-périssables, des couvertures, des produits d'hygiène, des piles, des bougies, des allumettes, des lampes torches, des briquets...

Ensuite, les équipes du Département des Yvelines, en partenariat avec l'Association des Départements de France (ADF),

ont assuré le regroupement et l'expédition des dons maurepasiens vers la Pologne et les pays limitrophes.

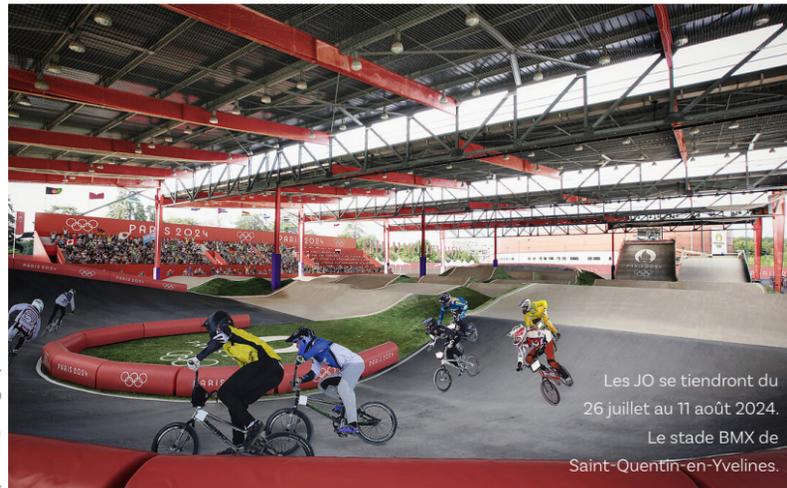
Grégory Garestier s'est exprimé sur les réseaux sociaux sur le contexte qui a conduit à ce conflit armé en Europe : « La paix est un équilibre fragile. Je n'ai pas cessé de le répéter dans mes discours lors des commémorations des 8 mai et 11 novembre. Et nous voilà, de nouveau, touchés par la guerre sur notre continent européen. [...] Ce conflit inqualifiable, cette horreur, ce cataclysme, marquera un changement d'époque [...] J'ai le plus profond respect et de l'estime pour ces Ukrainiens qui se battent chaque jour, au péril de leurs vies, pour défendre les valeurs de la démocratie, leur liberté et la paix ».

TERRITOIRES

JO Paris 2024

VOLONTAIRES POUR LES JEUX ?

Être volontaire est un engagement bénévole. Les 45 000 volontaires seront présents sur l'ensemble des sites officiels.



Les JO se tiendront du 26 juillet au 11 août 2024. Le stade BMX de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Maurepas est Terre de Jeux ! Les Jeux Olympiques de Paris, qui seront officiellement ouverts **vendredi 26 juillet 2024** ont besoin de vous ! Le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines accueillera 4 sites olympiques :

- > le Vélodrome National
- > le Stadium BMX du Vélodrome National
- > la Colline d'Elancourt (VTT)
- > le Golf National

Les volontaires vont jouer un rôle essentiel dans le succès des 16 jours des Jeux. Présents sur l'ensemble des sites olympiques et paralympiques, dont le vélodrome national et le golf national, leur enthousiasme et leur diversité contribuent à offrir une expérience inoubliable à tous les publics des Jeux : spectateurs, athlètes, encadrement, journalistes... Être volontaire, c'est une aventure humaine et collective, c'est l'occasion de rencontres enrichissantes et uniques.

SQY initie jusqu'en septembre 2022 son « Programme Volontaires ». Pour vous inscrire :

<https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/fr/comment-devenir-volontaire-pour-les-jo-2024>

Les communes de l'agglomération sont partenaires de l'opération et invitent tous ceux qui souhaitent jouer un rôle dans le plus grand événement jamais organisé en France, à déposer leur candidature.

Les 75 missions susceptibles d'être confiées aux volontaires dans le cadre des Jeux sont regroupées en six catégories :

- > accueil, orientation et assistance aux spectateurs, participants et parties-prenantes ;
- > support aux opérations sportives ;
- > soutien opérationnel à l'organisation ;
- > transports ;
- > soutien aux services médicaux ;
- > support aux cérémonies ;



SÉCURISATION

Avenue du Perche

Les services de Saint-Quentin-en-Yvelines ont évalué que 14 arbres sur les 24 présents le long des clôtures, avenue du Perche, posent des problèmes de soulèvement de trottoir.

La simple coupe des racines affleurantes sous trottoir et la reprise de celui-ci ne sauraient suffire à garantir la pérennité des actions de mise en sécurité pour les piétons. Pour cette raison, les 14 arbres dont les racines provoquent des dégradations sont supprimés et les trottoirs seront refaits. 14 arbres seront plantés ailleurs dans la commune.

https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/fr/contact_rubrique_espaces_verts

TRAVAUX

Une piste verte avenue de la Villedieu

Favoriser le quotidien des piétons et les cyclistes en développant les circulations douces sur l'ensemble du territoire. Dans cet objectif, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a entrepris la réfection de la piste cyclable et de la voie piétonnière avenue de la Villedieu, entre le rond-point Jean Moulin et l'allée d'Argonne. Il a été créé une voie verte par l'élargissement de l'accotement. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Eurovia. Le budget alloué à cette opération s'est élevé à 45 000 €.



CARNET

Bienvenue à

Liam CHOJNACKI
Rosalia DA CRUZ TEODOSIO
Bazoumana OUATTARA
Léo ROELENs BRAIDOTTI

Tous nos vœux de bonheur à

Ilias LAZAËR et Ahlem CHATTOU

Nous nous associons à la douleur des familles de

Marguerite PIXA

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas légalement automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'Hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr. Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 1 place Charles de Gaulle – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr. Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.



HAUTEURS ET VALLÉES

Le Club Cyclotourisme de Maurepas organise la course « Hauteurs et Vallées » dimanche 10 avril 2022. Inscription dès 6h30 sur place, à la maison de voisinage Liliane de la Mortière 32, rue de l'Iroise. Quatre circuits seront proposés : 43 km, 69 km, 87 km et 108 km.

www.ctmaurepas.fr

INFOS PRATIQUES



Vous avez des questions ? Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires pour mieux comprendre un projet ? Vous souhaitez partager vos idées pour la ville ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le Maire pour aborder tout type de questions et obtenir des informations directement auprès de lui. Tous les sujets d'intérêt communal et intercommunal pourront être abordés.

Grégory Garestier vous attend pour une nouvelle édition du

FACEBOOK LIVE

> **MERCREDI 13 AVRIL À 18:30**

@VilleMaurepas

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 1, place Charles de Gaulle CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

Mardi - mercredi - vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Lundi - jeudi : 14h-17h Samedi : 9h - 12h30 (hors vacances scolaires)

DÉMARCHES EN LIGNE

www.maurepas.fr

APPLICATION « MA SÉCURITÉ »

La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est désormais disponible gratuitement sur les plateformes habituelles de téléchargement pour l'ensemble des appareils mobiles (téléphones, tablettes...), quel que soit le modèle.

Cette application vous accompagne vers la solution la plus adaptée à vos besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

L'application « Ma Sécurité » est là pour vous apporter des réponses concrètes, faciliter vos échanges avec la Gendarmerie et la Police nationale et vous donner la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité autour de vous.

En cas d'urgence, il faut toujours contacter le 17.



Continuons Maurepas !

LE PROPRE DES FOUS, C'EST QU'ILS SONT IMPRÉVISIBLES.

Tout un chacun croyait cela impossible, pas même les bruits de bottes entendus à la frontière de l'Europe, n'avaient réussi à nous tirer de notre léthargie.

Pourtant l'incroyable est là, l'ogre Russe, que l'on croyait endormi, a déclenché une guerre d'invasion sur le continent européen, faisant bégayer l'histoire et resurgir nos pires cauchemars.

Devant cette situation, l'Europe a su dans des délais particulièrement remarquables, montrer sa cohésion et sa force en décidant d'un niveau de sanctions encore jamais vu, envers un Etat et sa diaspora, mais aussi en

fournissant les armes nécessaires aux combats de résistance.

De notre côté, comme dans de nombreuses villes de France, les Maurepasiens se sont mobilisés pour collecter des produits de première nécessité à l'intention du peuple Ukrainien et en forme de soutien leurs couleurs flottent sur notre hôtel de ville. Et de nombreuses familles ont répondu à l'appel du Préfet en offrant des solutions d'hébergement.

À la demande des élus de la majorité, les associations caritatives de notre territoire qui mènent des actions en

Ukraine verront leurs subventions annuelles renforcées.

Malheureusement, tout pousse à croire que nous devons inscrire dans la durée nos actions de soutien.

Notre rôle est d'être efficient, pas grandiloquent.

Maurepas ne manquera pas à son devoir d'humanité.

Nous adressons aux Ukrainiens tout notre soutien, l'Histoire l'a démontré, le mal ne peut pas vaincre.

En avant Maurepas

À QUOI SERT LE CONSEIL MUNICIPAL À MAUREPAS ?

D'abord, bien que cela dépasse l'intérêt communal, nous tenons à exprimer notre solidarité la plus forte au peuple ukrainien et à dénoncer l'agression cynique et sanguinaire de la Russie.

Nous aurions apprécié d'être associés à une déclaration politique du conseil municipal unanime. Il faut aller plus loin que l'aide humanitaire.

Ce désintérêt manifesté par le maire amène à la question de l'utilité du conseil municipal de Maurepas et de sa pratique par la majorité de droite.

Depuis deux ans, nous le découvrons. La crise sanitaire n'a rien arrangé mais aucun effort n'a été fait pour nous associer aux projets.

Ne revenons pas sur la piscine sauf pour regretter que les informations sur le projet soient réservées à des personnalités bien pensantes.

Nous découvrons dans la presse un projet de marché couvert et aménagé qui ne servira que deux fois par semaine alors qu'il aurait été utile de préparer l'avenir et de l'ouvrir à d'autres manifestations. Rien !

Nous découvrons dans la presse qu'un parc de loisirs est envisagé à Pariwest alors que nous déplorons le manque de services publics (écoles et autres) à créer pour accueillir les nouveaux habitants... Rien !

À une époque où la vraie concertation avant les décisions est devenue un enjeu majeur, à Maurepas on continue de fonctionner à l'ancienne : des projets ficelés dans le secret du bureau du maire et de la communication d'images pour faire passer la pilule...

Ce n'est pas notre vision des choses.

Avec nous pour une vie meilleure à Maurepas.

Pour rejoindre l'équipe En Avant Maurepas

Yann Lamothe y.lamothe@maurepas.fr ou yann.lamothe@sqy.fr

Edite Pires e.pires@maurepas.fr

www.en-avant-maurepas.fr

Maurepas dynamique et solidaire

SOLIDAIRES ET PRÉVOYANTS

L'invasion et la destruction de l'Ukraine par M. Poutine nous engage dans une nouvelle ère de dangers et de douleurs en Europe.

Les associations caritatives et humanitaires ont besoin de nous. Un grand mouvement de solidarité est lancé dans notre ville, notre pays et en Europe.

Cependant dans l'immédiat nous sommes conscients de notre impuissance à faire cesser cette guerre.

Cette impuissance est liée à notre trop grande dépendance au pétrole, au gaz, à l'uranium, aux céréales et aux matières premières en provenance de Russie ou d'autres pays menaçants.

Dans notre vie quotidienne à Maurepas, surtout pour les moins aisés d'entre nous, les temps sont déjà très difficiles.

Au-delà des aides ponctuelles, il devient urgent de repenser notre ville pour accéder à une plus grande autonomie énergétique.

Les citoyens de Maurepas ont besoin de plus de conseils, d'aides techniques et financières pour une meilleure isolation des maisons et appartements.

Les projets de construction ou de rénovation des équipements publics, les logements devront prévoir une production plus autonome d'énergie renouvelable et écologique (panneaux solaires, pompes à chaleur, géothermie...).

Nous devons revoir l'utilisation et la réduction des combustibles fossiles comme le gaz.

La situation en Ukraine nous rappelle avec gravité que la guerre ce n'est pas seulement se défendre ou attaquer avec des armes mais aussi la protection de la population c'est-à-dire la défense passive (abris et parkings souterrains équipés).

Ismâïla Wane, Martine Fayolle et Benjamin Bouhanna

Élu-e-s Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr

Contact : maurepas.ds@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/maurepasds

FENÊTRE DE LA TOUR
FENÊTRES | PORTES | VOILETS | STORES

VOILETS ROULANTS ET PORTES DE GARAGE

LES JOURS ZEN
JUSQU'À
-15%
DE REMISE*
*Jusqu'au 8 mai 2022

*à partir de 4 volets roulants motorisés achetés ou sur l'achat de porte de garage à lames motorisées.

wizeo
fermetures

Volets roulants
Portes de garage

10 ANS
GARANTIE EXTENSION

www.wizeo-fermetures.fr

TONY COUVERTURE
REINHARD

TOUS TYPES DE TRAVAUX DE COUVERTURE

Couverture • Isolation • Ravalement
Gouttière PVC, Zinc, Alu
Pose de bardage et caisson PVC/Alu
Rénovation toiture
Imperméabilisation avec produits hydrofuge

Demandez un devis !

Bureau : **01 39 38 21 40**
Portable : **06 64 28 70 38**

5 impasse de l'Ourq - 78310 MAUREPAS
tony.couverture@gmail.com

Vous souhaitez paraître
dans le prochain numéro
de MAUREPAS mag ?

Un seul numéro de téléphone
01 53 92 09 00

Journal tiré
à 10 000 exemplaires

11 numéros par an
distribués gratuitement dans
votre boîte aux lettres



MAUREPAS
mag #84

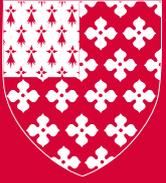
8 MARS
JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES FEMMES

Plus focus sur des Maurepasiennes par
communes à l'occasion de la Journée
Internationale des Femmes
Pages 12 à 15

maurepas.fr

contact@cithea.com
cithea.com

MAUREPAS



Les projets font battre **LE CŒUR DE NOTRE VILLE**

